

**Je pouponne l'avenir pour 1254 €/mois
et on dit que je coûte cher**

**Rassemblement 30 mars à 10h00
Devant la cathédrale ORLEANS**



Coordination Syndicale
Départementale
des Services publics

45

Loiret

la
cgt

FIER-E-S

D'ÊTRE

FONCTIONNAIRES!



**Pas de bébés
à la consigne !**

Au verso, découvrez
l'offre d'emploi à laquelle
vous n'échapperez pas
si la réforme passe...

CONTRE le projet Taquet, POUR une réforme qui porte le printemps des modes d'accueil, tous les jours et en toute saison...

Mars et mai 2019, janvier 2020, février 2021 : par milliers les professionnel.les des modes d'accueil sont descendu.es dans la rue pour s'opposer à la réforme des modes d'accueil qui, si elle s'appliquait demain, aboutirait pour tous les métiers à des offres d'emploi comme vous en lirez une au verso.

Mais le gouvernement n'a pas encore bien entendu notre protestation !

C'est pourquoi, pour ne pas grever l'avenir des bébés nous appelons à LA GRÈVE DANS TOUS LES MODES D'ACCUEIL

Parce que :

Nous refusons le calcul du taux d'encadrement qui conduirait à 6 bébés par professionnel, la prise en compte des apprentis dans ce taux, le ratio de 40/60 calculé "en moyenne annuelle".

Nous refusons l'accueil en surnombre à 115% tous les jours 8 heures par jour.

Nous refusons 5,5 m² seulement par enfant en zone dense.

Nous refusons des directions sans expérience professionnelle jusqu'à 40 places en crèche.

Nous refusons ½ heure seulement par mois d'analyse de pratique en crèche et rien de garanti pour les assistant.es maternel.les.

Nous exigeons un taux d'encadrement d'un professionnel pour 5 enfants quel que soit l'âge et au moins 50% de professionnel.les les plus qualifié.es en crèche.

Nous exigeons une limite à 110% avec une moyenne hebdomadaire de 100% des inscrits.

Nous exigeons 7m² minimum par enfant garantis sur tout le territoire.

Nous exigeons une expérience professionnelle pour diriger toute crèche.

Nous exigeons de véritables temps utiles d'analyse de pratiques pour tou.tes les professionnel.les des modes d'accueil.

Nous exigeons aussi

le maintien des micro-crèches à 10 enfants, l'élévation globale des niveaux de qualification des professionnel.les de l'accueil individuel et collectif par la formation initiale et la formation continue diplômante, l'alignement du coût restant aux familles sur la base du quotient familial quel que soit le mode d'accueil.

GRÈVE le 30 mars 2021 dans tous les modes d'accueil MANIFESTATIONS

A ORLEANS **Devant la Cathédrale**



**pour une réforme qui remette à l'endroit
l'accueil de la Petite Enfance !**

